

La préfète de l'Allier
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique
concernant une demande d'autorisation environnementale
pour l'implantation d'un parc éolien
sur le territoire des communes de Liernolles et Montcombroux-les-Mines

Par arrêté préfectoral n° 137 / 2024 du 19 janvier 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du **mardi 13 février 2024 jusqu'au vendredi 15 mars 2024 inclus**.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect des prescriptions, ou un refus.

Les communes concernées par cette enquête sont : Liernolles, Montcombroux-les-Mines, Bert, Le Donjon, Loddés, Monétay-sur-Loire, Saint-Didier-en-Donjon, Saint-Léon, Saligny-sur-Roudon et Sorbier.

L'enquête sera conduite par une commission d'enquête composée des commissaires enquêteurs suivants :

- M. Guy DOUSSOT, directeur territorial, en retraite, en qualité de président de la commission,
- M. Robert FRADIN, retraité de l'Armée de l'Air, et M. Jean-Louis DUGNE, ingénieur des mines en retraite, en tant que membres titulaires,
- M. Michel TELLIER, major de gendarmerie en retraite, en tant que membre suppléant.

Les sièges de l'enquête sont fixés aux mairies de Liernolles et Montcombroux-les-Mines.

Le dossier d'enquête mis à disposition du public comprend notamment une étude d'impact relative au projet, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale.

Le dossier d'enquête publique sera consultable, pendant la durée de l'enquête :

- sur supports papier et numérique dans les mairies susvisées, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public
- sur le site internet de la préfecture de l'Allier (www.allier.gouv.fr)
- sur la plateforme électronique mise en place pour l'enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5054>

Le public pourra formuler ses observations et propositions à partir du mardi 13 février 2024 à 9 heures jusqu'au vendredi 15 mars 2024, à 16 heures 30 :

- sur les registres ouverts à cet effet dans les 10 mairies précitées et tenus à la disposition du public aux jours et horaires habituels d'ouverture ;
- sur un registre dématérialisé accessible sur internet en utilisant le lien suivant :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5054>

(ce lien est également disponible sur le site : www.allier.gouv.fr > Accueil > Publications > Enquêtes et consultations publiques > Consultations publiques en cours) ;

- par voie électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-5054@registre-dematerialise.fr**
- par courrier transmis au président de la commission d'enquête à l'adresse de l'une des deux mairies sièges de l'enquête : mairie de Liernolles **OU** mairie de Montcombroux-les-Mines.

Les membres de la commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations orales ou écrites, aux lieux, dates et horaires suivants :

- à la mairie de Liernolles :
 - Mardi 13 février 2024, de 9 h à 12 h (ouverture de l'enquête)
 - Vendredi 1^{er} mars 2024, de 14 h à 16 h 30
 - Vendredi 15 mars 2024, de 14 h à 16 h 30 (clôture de l'enquête)
- à la mairie de Montcombroux-les-Mines :
 - Mardi 13 février 2024, de 9 h à 12 h (ouverture de l'enquête)
 - Lundi 19 février 2024, de 9 h à 12 h
 - Mardi 5 mars 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie du Donjon :
 - Mercredi 28 février 2024, de 9 h à 12 h
 - Mercredi 13 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Saint-Didier-en-Donjon :
 - Lundi 19 février 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Saligny-sur-Roudon :
 - Jeudi 22 février 2024, de 14 h à 16 h 30
- à la mairie de Loddes :
 - Vendredi 1^{er} mars 2024, de 9 h à 12 h
- à la mairie de Sorbier :
 - Mardi 5 mars 2024, de 14 h à 16 h 30
- à la mairie de Saint-Léon :
 - Jeudi 7 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Bert :
 - Vendredi 8 mars 2024, de 14 h à 17 h
- à la mairie de Monétay-sur-Loire :
 - Lundi 11 mars 2024, de 14 h à 17 h

Les observations formulées par voie postale seront annexées aux registres d'enquête tenus à disposition aux sièges de l'enquête en mairies de Liernolles et Montcombroux-les-Mines. Les observations adressées par voie électronique seront publiées et consultables sur le site susvisé.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, dans les 10 mairies concernées précitées, et sur internet à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Ferme Éolienne de Liernolles Montcombroux SAS
770 rue Alfred Nobel – 34000 MONTPELLIER

Contact : M. Olivier DAVENEL
davenel@energiter.fr
07 85 27 50 47